



CONFÉRENCE

LE PRÉJUDICE DE L'ACTIONNAIRE

24 novembre 2020
à distance

Les Thèses de l'IRDA Paris

Dans le cadre des rencontres « Les Thèses de l'IRDA Paris », **Zoé CAN KORAY** présentera mardi 24 novembre 2020 ses recherches intitulées « [Le préjudice de l'actionnaire](#) », thèse rédigée sous la direction du professeur [Daniel COHEN](#).

Les « Thèses de l'IRDA », manifestations organisées par l'[Institut de recherche en droit des affaires](#) de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, permettent aux jeunes docteurs, lors de conférences ouvertes à un large public, de présenter leur thèse, d'expliquer leurs hypothèses de travail, leur démarche et de soumettre leurs propositions au débat.

Une invitation et un lien de connexion seront adressés dans la matinée du mardi 24 novembre 2020.